

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2018

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2410

présenté par  
Mme Dubost, rapporteure thématique

-----  
**ARTICLE 72**

À l'alinéa 158, substituer aux mots :

« ratifiant l'ordonnance n° 2016-1635 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 renforçant le dispositif français de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme »,

les mots :

« relative à la croissance et à la transformation des entreprises ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.